Déclaration préalable au CTSD
du vendredi 10 avril

(25 ème jour de confinement)

Nous sommes fâchées : fâchées que vous nous accordiez tout juste 48h pour travailler sur les documents de la carte scolaire, étape importante de la vie de nos écoles. Contre l'avis de la FSU, organisation majoritaire dans le département vous avez maintenu l'instance de ce jour. La FSU a prouvé semaine après semaine, y compris pendant ce confinement, qu'elle avait à cœur de faire correctement son travail de représentant du personnel : présentes auprès des collègues, nous faisons remonter tous les vendredis lors du CHSCT la réalité du terrain, utile pour gérer au mieux cette crise. Là nous considérons que vous nous empêchez de faire correctement ce travail de représentant du personnel. D' autant plus quand nous apprenons que nos collègues des départements voisins ont eu droit à un groupe de travail en amont et certains tiendront leur CTSD mercredi prochain.

Pour autant et dans l'intérêt des collègues, nous sommes là et nous avons étudié la proposition de carte scolaire que vous nous faites ce jour. Certes la rallonge ministérielle n'est pas équitable selon les départements mais elle vous permet ici de donner des conditions d'apprentissage satisfaisantes pour l'ensemble des élèves du Territoire et améliorées par rapport à l'an passé pour presque toutes les écoles. Nous saluons au passage l'effort que vous faites pour maintenir les postes de PDMQDC qui disparaissent ailleurs.

En effet il faudra rester particulièrement vigilants l'année prochaine sur les postes de ce type ainsi que les postes de RASED qui vont être un vrai soutien pour nos élèves comme pour nos collègues, car il y aura forcément un «rattrapage» à envisager pour de nombreux élèves suite à la crise que nous vivons.

Enfin nous profitons de cette instance pour exprimer toute notre colère et celle des collègues vis-à-vis de la gestion catastrophique de la crise actuelle. Certes c'est au ministre que nous devrions nous adresser mais c'est départementalement que nous subissons les conséquences de ses décisions et sans marge de manœuvre, donc c'est par le biais du CTSD que nous voulons exprimer cette colère.

Comment ne pas s'offusquer au souvenir d'un conseil des ministres, le 29 février dernier, réuni pour gérer au mieux la crise du coronavirus et qui ne trouve rien d'autre à faire que de brandir le 49.3 pour faire passer de force la réforme des retraites contre laquelle de nombreux agents ont lutté deux mois durant !

Oui, nous sommes en colère face à la gestion désastreuse de la crise que nous vivons actuellement : l'impréparation matérielle de notre pays, l'irrespect qui l'accompagne dans les propos tenus par nos décideurs, totalement déconnectés de notre réalité. Le dernier exemple en date est le soutien pendant les vacances proposé à distance pour des élèves en difficultés, justement du fait de cette distance Avec ces « vacances apprenantes » le ministre envisage-t-il vraiment de résoudre la fracture numérique qui est déjà apparue avec la mise en place de la « continuité pédagogique » ? Encore une fois cela ressemble plus à un effet d'annonce qu'à une réelle réflexion menée conjointement avec des professionnels de l'éducation. Et c'est des familles dont le ministre se moque.

D'ailleurs nous nous étonnons des moyens déployés pour ce dispositif alors même que la préparation de rentrée scolaire 2020 se fait sur des réductions de moyens dans le second degré particulièrement? La FSU réclame que ces budgets soient rendus aux établissements, en particulier dans le second degré (oublié dans la rallonge de postes annoncée) pour qu'à la rentrée les effectifs soient allégés et des cours de soutien en présentiel puissent faire l'objet d'une remise à niveau de tous les élèves, et en particulier des plus en difficulté.

Nous rappelons ici que contrairement à nos dirigeants, nous enseignants et représentants du personnel pour la FSU sommes attachés à notre service public et avons toujours défendu et continuerons de défendre les services publics en général. La FSU tient à saluer l'effort remarquable des personnels soignants en premier lieu, de tous ceux qui, au risque de leur santé, par leur travail assurent notre quotidien, mais aussi de tous les agents du service public. Leur engagement immédiat et conséquent dans la gestion de cette crise est à la hauteur des enjeux. La Nation devra s'en souvenir...Le Président de la République, dans son allocution du 16, semblait prendre enfin conscience que « *des biens et des services doivent être placés en dehors des lois du marché* ».